

OMPI



SCIT/ITPWG/2/6
ORIGINAL: anglais
DATE: 18 décembre 2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITE PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

GROUPE DE TRAVAUX SUR LES PROJETS RELATIFS AUX
TECHNIQUES DE L'INFORMATION

Deuxième session
Genève, 3 – 5 février 2003

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET AIMS

Document établi par le Secrétariat

Rappel

1. Le système en place à la Division des finances (FINAUT) existe depuis plus de 16 ans en restant pour l'essentiel inchangé, hormis quelques améliorations périphériques mineures, depuis son installation au milieu des années 80. Toutefois, au cours de cette période, des secteurs qui ont une incidence directe sur le nombre de transactions financières effectuées par le Secrétariat ont considérablement évolué.
2. Dans le cadre du système intégré de gestion administrative (AIMS), le système financier actuel (FINAUT) et le système de suivi des dépenses budgétaires (BETS) seront remplacés, des mécanismes de contrôle budgétaires seront intégrés et toutes les interfaces actuelles, manuelles ou assistées par ordinateur, seront renforcées, conformément à la décision adoptée par le SCIT à sa quatrième session plénière, telle qu'elle a été redéfinie à sa cinquième session plénière (voir le document A/36/3, l'annexe I du document SCIT/4/2, et les documents SCIT/5/6 et SCIT/5/10).
3. Le présent document contient un rapport sur l'état d'avancement du projet AIMS.

Résumé de l'avancement des travaux

4. Malgré certains retards dus à des circonstances indépendantes de notre volonté, les travaux avancent bien et des réalisations intéressantes ont été enregistrées. Les architectures matérielle et logicielle du projet sont en cours de finalisation et un recensement détaillé des besoins liés aux opérations internes est en cours. Des avancées substantielles ont été réalisées sur ce front en ce qui concerne les dépenses, la comptabilité générale et le contrôle budgétaire.

Résultats intermédiaires prévus ou obtenus (sur les trois derniers mois)

5. Après examen attentif des soumissions émanant des principaux fournisseurs de logiciels d'ERP (planification des ressources d'entreprise), un contrat d'achat du logiciel PeopleSoft Financials a été signé le 6 septembre 2002; il couvre les licences, les services d'installation, la maintenance et une formation de base au produit. Une formation aux fonctionnalités standard de PeopleSoft a été dispensée aux membres disponibles de l'équipe et à plusieurs utilisateurs essentiels des divisions des finances et du budget en septembre et octobre 2002.

6. Le logiciel PeopleSoft a été installé sur un serveur provisoire par la Division des services informatiques. Il sera transféré sur un serveur plus puissant pour la phase de conception, après quoi l'environnement de production sera constitué par acquisition des serveurs et des mémoires nécessaires.

7. Un appel à propositions (RFP) a été émis pour des services d'assistance au projet AIMS dans ses phases de conception et d'exécution. Les offres reçues sont en cours d'examen pour une présélection d'entreprises dont les propositions feront ensuite l'objet d'une évaluation approfondie qui permettra de sélectionner la meilleure.

Résultats intermédiaires visés dans les trois prochains mois

8. Le recrutement des membres internes de l'équipe sera terminé et les membres internes de l'équipe achèveront la formation dont ils ont besoin en janvier 2003.

9. Un intégrateur des systèmes sera sélectionné pour assister le projet AIMS dans ses phases de conception et d'exécution. Une fois sélectionné l'entreprise qui assurera cette fonction, il sera procédé avec elle à un examen complet du plan du projet en vue de son actualisation. L'exécution du projet se fera ensuite sur la base du plan ainsi actualisé.

10. Les utilisateurs approuveront le descriptif des besoins liés aux opérations courantes et l'analyse d'adéquation sera entreprise.

Points essentiels

11. L'équipe AIMS, en collaboration avec le Département de la gestion des ressources humaines (DGRH), suit le recrutement interne de certaines ressources essentielles, afin d'éviter des retards dans l'obtention de toutes les ressources internes prévues, qui risqueraient d'être préjudiciables au projet.

12. Ladated'achèvementduprojetrestefixéeàjuin.Toutefois,ilpourraitêtrenécessaire d'examinerleplanduprojetetdeléréviserpourveilleràcequelesdélaisderéalisation annoncéssoient réalistes.

13. L'ITPWGestinvitéàprendrenotedu contenuprésentdocumentetàformulerdes observationsàce sujet.

[Findudocument]